



## Garde d'enfants avant un divorce

Par **peca**, le **07/08/2011** à **22:11**

Bonjour,

je travaille dans les yvelines à 250 kms de la mayenne où j'habite. je pars le dimanche soir et je rentre le vendredi soir et mon mari, qui a fait une demande de divorce, ne veut pas s'occuper des 3 enfants durant la semaine . Il travaille en 3/8. Il reste 3 semaines avant la rentrée et il m'a dit que c'était à moi trouver une solution pour les garder. Ses parents ne veulent pas les garder et sa mère m'a dit que c'était à moi de m'en occuper, elle a dit que sinon on me retirait les enfants. Comment je dois faire pour qu'il assume sa part de responsabilité et agisse en tant que père?  
Par avance je vous remercie.

Par **mimi493**, le **07/08/2011** à **22:27**

Prenez un logement dans les Yvelines et prenez vos enfants après avoir vu votre avocat

Par **peca**, le **07/08/2011** à **22:36**

Mais il faut du temps pour trouver un logement en région parisienne je ne peut pas en trouver en une semaine et les enfants vont se retrouvés tout seuls la semaine prochaine ou alors mon mari va aller en justice en disant que je ne peux pas m'occuper de mes enfants!

Par **mimi493**, le **07/08/2011** à **22:45**

Mais vous venez de prendre cet emploi ou c'est l'organisation habituelle de votre famille ? Parce que si c'est habituel et qui laisse les enfants seuls, c'est lui qui va être accusé de mettre ses enfants en danger. Si vous apprenez qu'il le fait, vous allez porter plainte

Par **peca**, le **07/08/2011** à **22:52**

j'ai commencé à travaillé le 6 juillet ce n'est pas mon mode de fonctionnement de laisser mes enfants seuls. Donc si je vous lis bien ,ce n'est pas à moi de m'en occuper puisque je travaille loin mais si je constate que lui ne s'en occupe pas je peux porter plainte ?

Par **mimi493**, le **07/08/2011** à **22:53**

Allez voir un avocat dès cette semaine  
Trouvez un logement en urgence, vous travaillez, c'est plus facile

Par **peca**, le **07/08/2011** à **22:56**

Un avocat ça coûte cher et un logement en urgence c'est difficile à trouver surtout pour 4 personnes

Par **mimi493**, le **07/08/2011** à **23:56**

Certes, mais  
- on commence par un plus petit logement, on fait toutes les annonces de "libre de suite"  
- de toute façon, l'avocat est obligatoire pour un divorce et vous êtes dans l'urgence, donc on mange des pâtes

Par **peca**, le **08/08/2011** à **00:02**

merci pour vos réponses .....et d'accord pour les pâtes!

Par **peca**, le **08/08/2011** à **00:03**

dans quel cas demander l'aide juridictionnelle?